

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du Lundi 09 avril 2018 à 20 heures 00

L'An deux mille dix-huit, le neuf avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Étaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER - M. LEFEVRE - M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS – M. FAUQUEMBERGUE – Mme PATTE – M. MOUFLIER – Mme DERUERE – Mme BOURGIS - M. GARY – M. BRUNEL - M. PETITNIOT.

Absents : Mme VIOLIER – Mme CORDIER – M. LOBBE – Mme BOUCHER.

Représentés : Mme Emeline CORDIER par pouvoir à M. PETITNIOT Joël
M. LOBBE Joël par pouvoir à M. BRUNEL Gérard
Mme BOUCHER Stéphanie par pouvoir à Mme Andrée TATIN

Excusés : Mme VIOLIER

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Andrée TATIN a été élue secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 février 2018

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 février 2018 est adopté à l'unanimité.

3. Personnel Communal : instauration de ratios d'avancement de grade et modification du tableau des effectifs du personnel communal

Une délibération est adoptée à l'unanimité concernant d'une part l'instauration de ratios d'avancement de grade, d'autre part la notification du tableau des effectifs du personnel communal en raison de la proposition d'avancement d'un agent au grade supérieur (agent de maîtrise territoriale).

Par ailleurs, il est procédé parallèlement, dans l'attente de l'avis du Comité Technique Paritaire, à la suppression de certains emplois devenus vacants suite à la nomination des agents concernés au grade supérieur ou à des départs en retraite.

4. Création d'un poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter une délibération créant un poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de travail de 15h00 à compter du 01 mars 2018 suite à l'avancement de grade d'un actuel agent d'animation.

5. Avenants aux baux d'habitation 7 rue du Petit Détroit et 12 rue de la Croisette

Mme le Maire expose à l'Assemblée qu'après vérification des baux par la Trésorerie de Saint-Quentin Municipale, une rectification administrative a été sollicitée concernant les baux 7 rue du Petit Détroit et 12 rue de la Croisette.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Mme le Maire à signer les deux avenants correspondants.

6. Compte Administratif 2017 et Compte de Gestion du Trésorier – Affectation des résultats de l'exercice précédent

Mme le Maire présente à l'Assemblée le Compte Administratif 2017 faisant ressortir un excédent net de 286 703,24 € à la clôture de l'exercice 2016 (Compte 002 « Excédent antérieur reporté » du budget primitif 2017).

Les résultats de l'exercice 2017 sont arrêtés comme suit :

*** Section de Fonctionnement**

- Dépenses	=	892 487,33 €
- Recettes	=	1 151 201,38 €

soit un excédent de 258 714,05 €

*** Section d'Investissement**

- Dépenses	=	545 603,25 €
- Recettes	=	539 414,26 €

soit un déficit de 6 188,99 €

Les restes à réaliser de la Section d'Investissement s'élèvent à 206 144,00 € en dépenses et à 270 548,00 €, soit un excédent de 64 404,00 €.

Le résultat définitif révèle un excédent net de 332 176,34 € qui sera imputé à l'article 002 « Excédent antérieur reporté » du budget 2018.

Mme le Maire s'étant retirée, la présidence de la séance est confiée à M. VAN ISACKER Eric pour le vote du Compte Administratif du Maire qui est adopté par 13 voix pour et 4 abstentions (élus de la Liste Citoyenne pour l'Avenir de FLAVY).

7. Vote du Taux des Taxes directes Locales pour 2018

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux des taxes directes locales appliqués en 2017 et inchangés depuis 1993 à savoir :

* <u>Taxe d'habitation</u>	:	16,39 % pour un produit attendu de 198 155 €
* <u>Foncier bâti</u>	:	18,04 % pour un produit attendu de 167 339 €
* <u>Foncier non bâti</u>	:	39,86 % pour un produit attendu de 28 739 €

8. Budget 2018

Les dépenses et recettes de la Section Fonctionnement sont arrêtées à la somme de 1 409 257 €, la Section d'Investissement étant équilibrée pour un montant de 1 460 509 € reprenant les restes à réaliser sur exercice antérieur.

Le Budget 2018 est adopté par 14 voix Pour et 4 Abstentions (Elus de la Liste Citoyenne pour l'Avenir de FLAVY).

9. Prise en charge d'une indemnité de sinistre

Mme le Maire fait part à l'Assemblée que suite à un dégât des eaux du 06 septembre 2017 dans un logement communal 6 Place du Général de GAULLE une demande de sinistre a été effectuée auprès de l'assureur de la Commune.

Après étude du dossier, la SMACL propose une indemnisation de 3 890,77 € (déduction faite de la franchise prévue au contrat s'élevant à 300 € et de la vétusté s'élevant à 739,55 €).

- Règlement immédiat pour la somme de 3 890,77 €
- Règlement différé pour la somme de 1 504,55 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'indemnité de règlement immédiat d'un montant de 3 890,77 € versée par la SMACL.

10. Indemnité de conseil au Trésorier

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer à Monsieur DURAND Alain, nouveau comptable, l'indemnité de conseil au taux de 100 % à compter du 01 janvier 2018 pour toute la durée de l'actuel Conseil Municipal.

11. Révision du loyer du logement communal 5 rue du Petit Détroit et autorisation au Maire de signer le contrat à intervenir avec les nouveaux locataires

Madame le Maire informe l'Assemblée que la locataire du 5 rue du Petit Détroit va quitter prochainement les lieux.

Afin d'établir le contrat à intervenir avec les nouveaux locataires, il appartient au Conseil Municipal de fixer le montant du loyer mensuel.

Le dernier montant mensuel du loyer étant fixé à 395,11 €, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire cette somme pour les nouveaux locataires et autoriser Madame le Maire à signer le contrat de location avec le locataire qui sera retenu.

12. Sortie des élèves de C.M.2 – Espace Nautique Cap'Aisne – Participation financière de la Commune

Madame le Maire expose à l'Assemblée que les élèves de CM2 (classe de Mme LELOIRE) doivent participer à un séjour éducatif à l'espace nautique Cap'Aisne à CHAMOUILLE (02) du 18 juin au 22 juin 2018.

L'effectif actuel de la classe est de 26 élèves dont 20 domiciliés dans la Commune et 6 dans les Communes extérieures (JUSSY – ANNOIS – CUGNY).

Le Conseil Municipal décide par 14 voix Pour et 4 Abstentions d'attribuer à la Coopérative Scolaire de l'Ecole Primaire une subvention de 40 € pour chaque élève de la Commune inscrit à cette sortie, sous réserve de la validation de ce séjour éducatif par les services de l'Inspection.

Informations diverses

Travaux de réfection rue des Juifs :

Madame le Maire signale que le compte-rendu du bureau d'étude AREA n'a toujours pas été reçu. Elle indique que les travaux de réfection rue des Juifs s'arrêteront à la Grimouselle, ruelle comprise étant donné que la suite des opérations posera un problème avec le point bas et qu'une solution doit être envisagée pour amener les eaux vers la Marnière.

Travaux logements communaux :

Madame le Maire :

- annonce qu'une réunion MAPA se déroulera le 16 avril 2018, concernant la rénovation de l'habitation 32 rue de la Gare.

- fait savoir que divers travaux vont devoir être entrepris dans les logements 35 rue de la Gare (travaux de ventilation, toiture Salle de Bain) et 6 Place du Général de GAULLE (rénovation plancher Salle de Bain, cabine de douche suite à un dégât des Eaux).

- fait constater que certains travaux concernant l'extension de la Salle Polyvalente 2^{ème} phase ne sont toujours pas achevés.

- **Commission de sécurité** :

Madame le Maire informe qu'une commission de sécurité va se réunir le 18 avril 2018 concernant le projet des caméras ainsi que le stationnement gênant dans diverses rues.

La gendarmerie sera également conviée à cette réunion.

- **Caserne des Pompiers** :

Madame le Maire signale qu'une réunion avec la Communauté d'Agglomération et le SDIS concernant le projet de construction de la caserne des pompiers s'est tenue à la Mairie.

Madame le Maire se félicite que le projet soit lancé.

Il a été rappelé que les constructions devaient être à 7 m en retrait des limites de parcelles.

- **Travaux dans les Marais** :

Au cours d'une réunion avec la Directrice des espaces verts et de l'environnement de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, Mme le Maire a été avertie que les travaux d'entretien (plantation...) seraient réalisés cette année sur la rigole.

Questions d'initiative

- **Madame TATIN Andrée** : - se félicite du bon fonctionnement du Comité National d'Action Sociale.
- **M. BRUNEL Gérard** : - annonce que le Conseil Départemental a adressé un courrier aux Maires du Département afin de les réunir pour débattre de différents sujets portant sur l'avenir financier de celles-ci mais également sur l'image du Département.
→ Madame le Maire répond qu'elle est au courant et qu'elle participera à la réunion prévue par le Président du Département le mardi 10 avril 2018 à SAINT-SIMON.
- **Madame BOURGIS Sylvie** : - signale la participation au « débat citoyen » de Madame VIOLIER et ses élèves du Collège Jacques Cartier de CHAUNY. Elle se félicite des résultats obtenus, en indiquant que ce groupe termine 1^{er} au débat de langue étrangère espagnol.
- **M. MOUFLIER Alain** : - invite les membres du Conseil Municipal à participer au traditionnel repas de l'UNC organisé le 22/09/2018.
- sollicite le nettoyage du monument aux morts avant la date de la cérémonie des déportés qui aura lieu le 29 avril 2018.
- informe que l'Association de Pêche de FLAVY-LE-MARTEL accueillera l'année prochaine le Congrès de l'Association de Pêche.
- **M. GARY Franck** : - fait savoir que l'Association d'Animation Communale organise la venue de la Compagnie TOPAZE qui présentera la représentation théâtrale « TOPAZE » de Marcel PAGNOL le 26 mai 2018.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 23 avril 2018

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Andrée TATIN

Danielle LANCO